

Antoine Malo, testa le 16 décembre 1628 et mourut en 1632 (1); il avait épousé, vers l'année 1593, Marie de Villeneuve, fille d'Alexandre de Villeneuve, notable négociant, syndic de la corporation des épiciers en 1592 (2). Il eut de ce mariage plusieurs enfants, dont les actes de baptême sont inscrits sur les registres de la paroisse de Saint-Saturnin (3).

1° Jean, baptisé le 15 octobre 1594; son sort n'est pas connu;

2° Charles, qui suit;

3° Jean-Antoine, baptisé le 12 juillet 1601, pourvu, après son père, de l'office de receveur; les lettres de provisions, lui donnent les nom et surnom de *Saint-Amant Malo*; il se démit (1643), en faveur de son frère Charles, et la suite de sa destinée n'est pas connue;

4° Madeleine, dont on ne connaît que le baptême du 4 mars 1604.

Charles Malo, baptisé le 15 février 1599, fut pourvu après son frère de l'office héréditaire de receveur. Les

(1) Voir les pièces justificatives.

(2) Le testament et l'époque du décès, sont simplement modifiés dans les provisions de 1632; voir les pièces justificatives.

(3) Arch. municip. BB. *Syndicats*. --- Cette famille paraît distincte de celle dont Le Laboureur a donné la généalogie exacte (*Mazures de l'Isle-Barbe*), continuée avec les soins les plus scrupuleux, d'après les titres conservés au château de Joux, par M. Paul de Varax (*Notice sur Joux et ses seigneurs*, Lyon, 1876, in-8.) --- Charles et David de Villeneuve figurent comme épiciers sur les syndicats, de 1596 à 1606, et comme recteurs de l'Aumône-Générale, en 1599 et 1603. La conformité singulière du nom patronymique et des noms de baptême, porterait à croire qu'il y avait, entre cette famille notable de négociants et la famille consulaire commerçante au xiv^e et xv^e siècles, mais depuis vouée aux armes, un lien légitime ou non.